

Compte Rendu du Conseil Municipal Jeudi 5 mars 2015

Présents :

Monsieur Pierre FESQUET, Maire.

Mesdames Nathalie CAUSSE, Sylvie CHAMBOULEYRON, Chantal CORTOT, Isabelle DEVRESSE et Sylvette FOUBERT.

Messieurs : François FAURE, Philippe GODE, Jean-Pierre PASCAL et Jean-Luc VEDRINES.

Absent excusé : Etienne DIVOUX.

Secrétaire de séance : Jean-Luc VEDRINES

Approbation à l'unanimité du compte rendu du dernier conseil municipal du jeudi 29 janvier 2015.

1-VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2014 ET AFFECTATIONS DES RESULTATS:

A -COMMUNE 2014 en hors taxes

Article	DEPENSES	PREVU	REALISE	RESTE A
FONCTIONNEMENT		2014	2014	REALISER
11	Charges à Caractère Général	58 484,00 €	56 378,82 €	
60612	Electricité	10 000,00 €	10 028,03 €	
60623	Alimentation (Cantine+ Transport)	8 800,00 €	9 792,34 €	
60631	Fournitures entretien	1 000,00 €	727,66 €	
60632	Fourniture petit équipement	750,00 €	857,61 €	
60633	fourniture voirie	0,00 €	436,15 €	
6064	Fournitures Administratives	2 000,00 €	1 040,41 €	
6067	Fournitures scolaires	2 100,00 €	1 971,67 €	
6068	Autres fournitures	0,00 €	94,00 €	
6111	Cantine scolaire	5 500,00 €	5 242,65 €	
6122	Crédit bail mobilier	0,00 €	1 026,00 €	
6135	Locations mobilières	4 100,00 €	3 078,00 €	
61522	Entretien de batiments	6 268,00 €	3 543,50 €	
61523	Entretien de voies et réseaux	8 000,00 €	6 100,62 €	
61558	Entretien autre biens mobilier	0,00 €	164,52 €	
6156	Maintenance	1 400,00 €	1 858,24 €	
616	Primes d'assurances	1 040,00 €	1 037,38 €	
6182	Documentation	70,00 €	671,30 €	
6184	Versement organisme	0,00 €	1 024,80 €	
6225	Indemnité régisseur	350,00 €	313,05 €	
6231	Annonces insertions	350,00 €	262,66 €	
6232	Fêtes et cérémonies	700,00 €	643,74 €	
6247	Transports collectifs	1 000,00 €	972,00 €	
6261	Frais d'affranchissement	900,00 €	1 298,02 €	
6262	Frais de télécommunication	2 300,00 €	2 125,26 €	
627	Service bancaire	20,00 €	485,21 €	
6281	Cotisations	36,00 €	36,00 €	
62871	Remb. Frais collect.	0,00 €	180,00 €	
62878	Rbt frais à d'autres organismes	400,00 €	- €	
6283	Redevances OM	400,00 €	381,00 €	
63512	Taxes foncières	1 000,00 €	987,00 €	

12	CHARGES de PERSONNEL	71 474,00 €	69 550,10 €
6216	Mise à dispo.Personnel Tech.	2 950,00 €	2 922,30 €
6336	Cotisations CNG CG	800,00 €	833,26 €
6411	Rémunération personnel titulaire	29 000,00 €	28 940,69 €
6413	Rémunération personnel non titulaire	18 000,00 €	17 187,45 €
6451	Cotisations URSSAF	16 000,00 €	14 015,00 €
6453	Cotisations caisses de retraite	1 800,00 €	1 758,00 €
6454	Cotisation ASSDIC	1 600,00 €	1 610,00 €
6455	Cotisation Assurance CG	230,00 €	217,04 €
6456	Vers.Supp.Familial	302,00 €	302,00 €
6458	Cotisation Ass.	360,00 €	167,04 €
6474	Comité National d'Action Sociale	0,00 €	1 165,50 €
6475	Cotisation Médecine du travail	432,00 €	431,82 €
14	ATTENUATION PRODUIT	20 670,00 €	20 670,00 €
73923	Reversement F.N.G.I.R	20 670,00 €	20 670,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANT	39 125,00 €	37 757,20 €
6531	Indemnités élus	13 000,00 €	12 997,45 €
6533	Cotisation retraite élus	500,00 €	495,00 €
6541	Admission en non valeur	1 000,00 €	0,00 €
6553	Service incendie	8 200,00 €	8 194,32 €
6554	Contributions organismes de regroupement	2 550,00 €	1 735,86 €
6558	Autres dépenses obligatoires	875,00 €	2 371,06 €
657364	Sub Budget fonctionnement AEP	8 000,00 €	8 000,00 €
65748	Subventions organismes privés	5 000,00 €	3 963,51 €
66	CHARGES FINANCIERES	6 700,00 €	3 530,83 €
66111	Intérêts des emprunts	4 200,00 €	3 530,83 €
668	Autres charges financières	2 500,00 €	0,00 €
67	CHARGES EXCEPTIONELLES	0,00 €	0,00 €
673	Titres annulés	0,00 €	0,00 €
23	Virement section d'investissement	12 932,67 €	0,00 €
	042 OPERATIONS ORDRE	50 000,00 €	
681	Sub Budget investissement AEP		22 000,00 €
	TOT. DEPENSES		
	FONCTIONNEMENT	259 385,67 €	209 886,95 €
	RECETTES		
	FONCTIONNEMENT		
13	Attenuation de charges(apprenti)	0,00 €	0,00 €
6419	Rbt sur rémunération personnel	0,00 €	0,00 €
70	Produit des Services	4 625,00 €	4 660,83 €
70323	Redevance domaine Pub.	725,00 €	195,00 €
7067	Redevance Service Péri-scolaire	3 900,00 €	4 465,83 €
73	IMPOTS ET TAXES	96 716,00 €	100 027,36 €
73111	Contributions directes	90 763,00 €	91 562,00 €
73112	CVAE	798,00 €	1 052,00 €
73113	Taxes sur surfaces commerciales	1 052,00 €	0,00 €
73114	IFER	2 103,00 €	2 103,00 €
7325	Fonds péréquation	0,00 €	2 113,00 €
7381	Taxe Addi. Droits Mutation	2 000,00 €	3 197,36 €

74	Dotations et Participations	128 126,00 €	128 130,84 €	
7411	Dotation forfaitaire	87 513,00 €	87 513,00 €	
74121	Dot Solidarité Rurale	19 597,00 €	19 597,00 €	
74127	Dotation Nationale de Péréquation	5 263,00 €	5 263,00 €	
742	Dotation Elus locaux	2 799,00 €	2 799,00 €	
74718	Autres participations	0,00 €	569,24 €	
74748	Participation école ext.	5 900,00 €	5 996,00 €	
7478	Participation autres organismes	700,00 €	0,00 €	
748314	Dot Unique TP	33,00 €	33,00 €	
74832	Attribution FDTP	1 028,00 €	1 067,60 €	
74834	Compensation Taxes Foncières	3 949,00 €	3 949,00 €	
74835	Compensation Taxes habitation	1 344,00 €	1 344,00 €	
75	Produits de Gestion Courante	14 495,00 €	14 511,88 €	
752	Revenus des immeubles	14 495,00 €	14 511,88 €	
76	Produits Financier		5,67 €	
764	Revenus valeur mob.placement	0,00 €	5,67 €	
77	Produits exceptionnels			
7714	Autres produits	0,00 €	305,60 €	
7788	Produits excep. Divers	0,00 €	50,64 €	
	TOTAL			
	Recettes fonctionnement	243 962,00 €	247 692,82 €	
2	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	15 423,67 €		
	TOTAL RECETTES FONC.	259 385,67 €		
	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		37 805,87 €	
	INVESTISSEMENT	PREVU	REALISE	reste à realiser
	DEPENSES	2014	2014	
16	Remboursement d'emprunts	7 700,00 €	7 520,70 €	
165	Dépôt et cautionnement	0,00 €	0,00 €	
20418	Tx Enfouissement Fez Rolland	6 000,00 €	5 926,56 €	
20416	Fonds concours	22 000,00 €	22 000,00 €	
23	Acquisition local st roman	1 000,00 €	0,00 €	
	travaux isolation ecole	16 500,00 €	7 876,39 €	8623,61
	Mobilier Mairie	2 500,00 €	1 100,03 €	
	Eclairage Public	2 589,71 €	2 538,77 €	
	Rampe Boissonnade	15 718,46 €	11 208,11 €	
	Aménagement Mairie	193 120,26 €	166 591,45 €	26 528,81 €
	Voirie	3 200,00 €	0,00 €	
	fonds de concours piboulio	10 000,00 €	9 000,00 €	
	Intempérie 2011	21 000,00 €	20 193,74 €	
	ONA	4 642,19 €	4 035,23 €	
	Enfouissement réseaux	8 950,00 €	8 855,06 €	
	Programme Globalisé 2014	13 000,00 €	6 172,22 €	

	Total Dépenses Investissement:	327 920,62 €	273 018,26 €	35 152,42 €
	Solde d'exercice précédent			
41	Opérations patrimoniales-rés.voirie	19 400,00 €	0,00 €	
	Totaux restes à réaliser			
	Déficit reporté	51 908,35 €		
	TOTAL DEP. INVEST.	399 228,97 €	273 018,26 €	
	RECETTES.	PREVU	REALISE	reste à réaliser
10222	Dotation Fonds div. FCTVA	16 000,00 €	17 542,00 €	
10223	TLE	707,00 €	1 017,40 €	
1068	Affectation N-1	103 169,60 €	103 169,60 €	
13	Matériel Ecole	4 500,00 €	0,00 €	
	Aménagement Mairie	105 179,00 €	55 269,31 €	52 382,69 €
	Intempéries 2011	12 934,00 €	4 676,72 €	8 257,28 €
	Enfouissement réseaux	8 290,00 €	0,00 €	8 290,00 €
	PED 2013	5 920,00 €	5 713,68 €	
	PED 2014	5 920,00 €	0,00 €	
	E.PUBLIC	500,00 €	756,75 €	
16	Dépôts et cautions	0,00 €	0,00 €	
1641	Emprunt	40 000,00 €	40 000,00 €	
16441	Opération afférente emprunt	13 776,70 €	0,00 €	
	Total Recettes Réelles Invest.	316 896,30 €	228 145,46 €	68 929,97 €
	Virement de la section fonct.	12 932,67 €	0,00 €	
21	Opération d'ordre	0,00 €	0,00 €	
41	Op.patri.(avance+subv.Prog. 2010)	19 400,00 €	0,00 €	
40	Op. d'ordre	50 000,00 €	22 000,00 €	
1	TOTAL RECETTE INVEST.	399 228,97 €	250 145,46 €	
	RESULTAT INVESTISSEMENT		-22 872,80 €	

Délibération : Abstention 0 Contre 0 Pour 9
Mr le Maire ne participe pas au vote.

Affectation des résultats :

- Excédent de fonctionnement : 53 229.54 €
- Affectation à la couverture d'investissement
Et exécuter le virement au BP 2015 41 003.60 €
- Affectation au BP 2015 excédent 12 225.94 €

Délibération : Abstention 0 Contre 0 Pour 10

B- EAU 2014 en hors taxes (AEP)

FONCTIONNEMENT	PREVU 2014	REALISE 2014	
DEPENSES			
Fournitures non stokable Electricité	6 500,00 €	6 104,89 €	
Fournitures d'entretien	1 000,00 €	1 179,22 €	
Location mobilière	612,00 €	612,00 €	
Entretien et réparation	8 500,00 €	6 000,68 €	
Maintenance	255,00 €	254,61 €	
Entretien autre bien	3 000,00 €	0,00 €	
Assurances	588,00 €	587,85 €	
Étude et recherche (analyses)	3 000,00 €	2 435,74 €	
Frais télécommunications	300,00 €	143,12 €	
Redevance prelv milieu naturels	1 300,00 €	1 362,00 €	
Redevance pollution.	3 160,00 €	3 160,00 €	
Redevance modernisation	680,00 €	679,00 €	
Rémunération du personnel extérieur	6 180,00 €	6 178,23 €	
Pertes sur créance	1 000,00 €	0,00 €	
charges diverses	1 820,00 €	1 804,80 €	
Intérêts des emprunts	5 180,00 €	4 825,75 €	
Dotation amortissements(042)	34 390,53 €	34 390,53 €	
Virt à la section d'invest.	947,45 €		
TOTAL DEPENSES	78 412,98 €	69 718,42 €	
RECETTES			
Vente de l'eau	23 000,00 €	21 994,80 €	
Redevance pollution	3 700,00 €	3 352,16 €	
Redevance Assainissement	4 500,00 €	4 179,38 €	
Redevance assain. Modern.	680,00 €	622,20 €	
Location compteurs	20 400,00 €	20 477,51 €	
Redevance Ass non collectif	2 500,00 €	0,00 €	
Rbt frais	0,00 €	916,92 €	
Subvention du Budget Principal	8 500,00 €	8 261,73 €	
Produits divers gestion courante	0,00 €	78,57 €	
Prod exceptionnel	0,00 €	2 206,26 €	
Sub. Transférées au résultat (042)	13 117,61 €	13 117,61 €	
Résultats reportés 2012	2 015,37 €	0,00 €	
TOTAL RECETTES	78 412,98 €	75 207,14 €	
RESULTAT		5 488,72 €	
INVESTISSEMENT			
DEPENSES	PREVU 2014	REALISE 2014	reste à realiser
Reprise subvention (opération ordre)	13 117,61 €	13 117,61 €	
Remboursement Emprunt	7 419,34 €	7 363,82 €	
Périmètres Captages	8 633,00 €	896,90 €	7 736,10 €
Arbousses-La Rouvière	170 000,00 €	6 073,41 €	163 926,59 €
ONA			
TOTAL DEPENSES.	199 169,95 €	27 451,74 €	171 662,69 €

RECETTES			
Subvention Budget Commune	22 000,00 €	22 000,00 €	
Emprunt			30 000,00 €
Périmètre captages	12 643,00 €	0,00 €	
Raccordement Appias	0,00 €	0,00 €	
subvention C,G traversee Rodet -Le pl	3 400,00 €	3 144,00 €	
subvention agence de l'eau + C,G	112 900,00 €	0,00 €	95 543,00 €
Amort. Terrain	8 659,50 €	8 659,50 €	
Amort. Terrain batis	132,00 €	132,00 €	
Amort. Matériel exploit.	11,00 €	11,00 €	
Amort. AEP	19 046,02 €	19 046,02 €	
Amort.Ass.	6 001,46 €	6 001,46 €	
Amort. Mat.	540,55 €	540,55 €	
Virement section de fonctionnement	947,45 €		
Résultat Reporté	12 888,97 €		
TOTAL RECETTES	199 169,95 €	59 534,53	125 543,00 €
RESULTAT		32 082,79 €	

Délibération : Abstention 0

Contre 0

Pour 9

Affectation des résultats

- Excédent de fonctionnement : 7 504.09 €
- Couverture autofinancement et
Affectation au BP 2015 –investissement 1 147.93 €
- Affectation au BP fonctionnement excédent 6 356.16 €

Délibération : Abstention 0

Contre 0

Pour 10

C- VILLAGE DE VACANCES 2014 en hors taxes

FONCTIONNEMENT				
Article	DEPENSES	Pour Mémoire	Montant Euro	Restes à réaliser
		Prévu 2014	Réalisé 2014	
OO2				
023	Virement Section Investissement	6 240,00 €	0,00 €	
60222	Produits entretien	0,00 €	86,63 €	
60631	Fourniture entretien	0,00 €	542,91 €	
61522	Entretien de batiments	10 600,00 €	2 072,09 €	
61523	Voie et réseaux	1 500,00 €	0,00 €	
616	Primes d'assurances	1 522,00 €	1 521,48 €	
6188	Autre frais divers	166,36 €	0,00 €	
6216	Personnel Com.Com	7 000,00 €	6 468,50 €	
62876	Rbt frais GFP	0,00 €	540,00 €	
62878	A d'autres organismes	240,00 €	0,00 €	
63512	Taxes foncières	4 000,00 €	3 940,00 €	
6378	Autres Impots, Taxes et Versement	200,00 €	0,00 €	
6554	Charge Agents Com.Com	2 500,00 €	1 901,50 €	
6611	Intérêts des emprunts	1 620,00 €	1 614,37 €	
6875	Dot. Provisions	15 000,00 €	15 000,00 €	
	TOTAL DEPENSES	50 588,36 €	33 687,48 €	
	RECETTES			
2	Excédent fonct. 2012	15 074,36 €		
752	Revenus des immeubles	35 514,00 €	35 072,48 €	
758	Prod.divers gestion courante			
	TOTAL RECETTES	50 588,36 €	35 072,48 €	
	RESULTAT FONCTIO.	0,00 €	1 385,00 €	

INVESTISSEMENT			
DEPENSES			
1	Solde d'exercice précédent 2012	8 035,57 €	0,00 €
1641	Remboursement d'emprunts	6 240,00 €	6 236,44 €
2315	Travaux village		
	TOTAL DEPENSES	14 275,57 €	6 236,44 €
RECETTES			
21	Virement section de fonctionnement	6 240,00 €	0,00 €
1068	Affectation N-1	8 035,57 €	8 035,57 €
	TOTAL RECETTES	14 275,57 €	8 035,57 €
	RESULTAT INVEST.		1 799,13 €

Délibération : Abstention 0

Contre 0

Pour 9

Affectation des résultats

- Excédent de fonctionnement : 16 459.36 €
- Couverture autofinancement et Affectation au BP 2015 investissement 6 236.44 €
- Affectation au BP Fonctionnement 2015 10 222.92 €

Délibération : Abstention 0

Contre 0

Pour 10

D- ATELIER RELAIS 2014 en hors taxes

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES			
		B.P. 2014	CA 2014
616	Assurances	312,00 €	311,21 €
6611	Intérêts des emprunts	704,00 €	703,79 €
23	Virement section d'investissement	7 145,95 €	0,00 €
	TOTAL DEPENSES	8 161,95 €	1 015,00 €
RECETTES			
752	Loyers	7 084,00 €	7 084,50 €
771	Prod.except.	0,00 €	0,00 €
2	Résultat reporté 2012	1 077,95 €	
	TOTAL RECETTES	8 161,95 €	7 084,50 €
	RESULTAT FONCTIONNEMENT		6 069,50 €
INVESTISSEMENT			
DEPENSES			
1	Déficit reporté 2013	5 271,02 €	0,00 €
1641	Remboursement emprunts	5 575,00 €	5 574,65 €
2313	Immobilisations en cours	2 570,95 €	760,00 €
	TOTAL DEPENSES	13 416,97 €	6 334,65 €
RECETTES			
1	Virement section invest.		
1068	Affectation	6 271,02 €	6 271,02 €
21	Virement section invest.	7 145,95 €	
	TOTAL RECETTES	13 416,97 €	6 271,02 €
	RESULTAT INVESTISSEMENT		-63,63 €

RESTE A REALISER

Délibération : Abstention 0 Contre 0 Pour 9

Affectation des résultats

- Excédent de fonctionnement	7 145.45 €
- Couverture autofinancement et Virement au BP 2015	5 334.65 €
- Affectation au BP 2015 excédent fonctionnement	1 812.80 €

Délibération : Abstention 0 Contre 0 Pour 10

2- DELIBERATIONS:

A- Affectation du PED 2015 :

Concerne le plan d'équipement départemental. La subvention du Conseil Général de Lozère est de 5.713.68 € sous condition que la dépense concernée soit de 2 fois cette somme soit : 11.427,36€. Décision prise d'affecter ce budget à la poursuite de l'aménagement du village et plus précisément à des clôtures de sécurité, des caches containers,....

Délibération : Abstention 0 Contre 0 Pour 10

B- Subvention Conseil Général :

Le Conseil Général de la Lozère nous attribue une subvention de 11.608,71 € à affecter à un programme départemental de voirie.

Les travaux retenus sont la réfection et le goudronnage du chemin communal entre le château d'eau de Rodet et Arbousses Haut. Montant estimatif des travaux TTC : 62.143,94 €

Délibération : Abstention 0 Contre 0 Pour 10

C- Taxe d'Aménagement :

Cette taxe est due par le demandeur d'un permis de construire et elle permet de financer les infrastructures communales.

Lors de la séance du Conseil municipal du 29 Septembre 2011, les conseillers avaient décidé d'instituer sur l'ensemble du territoire de la commune la Taxe d'Aménagement de 1%. La délibération était valable pour une durée de 3 ans soit jusqu'au 30 Novembre 2014.

L'actuel conseil n'a pas délibéré à ce jour, la part communale ne peut donc plus être exigée depuis le 1^{er} janvier 2015.

Pour une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2016, Mr le Maire invite le conseil à se prononcer sur la poursuite à donner à cette taxe et à délibérer sur le modèle de 2011.

Le Conseil décide de reconduire cette taxe et de la maintenir à 1%.

Délibération : Abstention 0 Contre 0 Pour 10

D- Subvention journée découverte :

Les Collèges de St Etienne et de St Jean du Gard, dans le cadre de Natura 2000, réalisent une animation pour 80 élèves sur la commune de Moissac entre le Pont d'Appias et les Lumières.

Une demande de subvention de 300€ est demandée.

Délibération : Abstention 2 Contre 0 Pour 8

E- Soutien à un agriculteur de St Germain de Calberte et réforme de la nouvelle PAC 2015 /2020 :

Mr le Maire présente au conseil municipal la problématique et les difficultés que rencontrent les éleveurs des Cévennes, dans le cadre de la politique agricole commune et des déclarations de surfaces.

Depuis plusieurs années des éleveurs qui sont soumis au contrôle de surfaces se voient retirer de leur déclaration des surfaces arborées qui sont éligibles. Ces dernières sont constituées majoritairement de châtaigneraies et de chênaies pâturées et représentent un volume important des surfaces des exploitations agricoles cévenoles orientées vers l'agropastoralisme et l'élevage extensif.

La réglementation définit un seuil de 20% pour les parcelles inéligibles au-delà duquel la déclaration devient opposable. L'éleveur se voit alors exiger le remboursement des aides perçues et le paiement d'amendes.

Mr le Maire présente le cas d'un éleveur du canton de Saint Germain de Calberte, qui se retrouve au cœur de cette équivoque. Les conséquences dramatiques qui en découlent, survie de l'exploitation et situation familiale, ont fait réagir la population, les élus locaux municipaux et départementaux. La reconnaissance de l'erreur par l'administration, l'annulation de la sanction et le remboursement des aides à l'éleveur sont constitutifs de la demande du collectif qui a réagi à cette situation.

Mr le Maire ajoute que dans le cadre de la réforme de la nouvelle PAC 2015 /2020, le projet d'orientation prévoirait de sortir les châtaigneraies et les chênaies cévenoles des parcelles éligibles aux aides. Les éleveurs, soutenus par leurs élus communaux et départementaux, se mobilisent face à cette menace.

Mr le Maire propose de délibérer sur le texte suivant :

- **Considérant** l'importance que représentent les châtaigneraies et les chênaies dans le système d'exploitation extensif présent sur tout le territoire des Cévennes et plus largement le versant sud du massif central.
- **Considérant** l'importance que constitue l'éligibilité de ces parcelles à la nouvelle PAC pour les éleveurs, la pérennité, la survie de leur exploitation et les conséquences familiales qui en découlent.
- **Considérant** le potentiel agronomique que constituent ces terrains dans le système d'alimentation des élevages cévenols (châtaignes, glands, végétation arbustive méditerranéenne)
- **Considérant** le patrimoine historique que constitue depuis des générations la présence de cet élevage extensif, présence qui a fait classer le territoire au patrimoine mondial de l'UNESCO et a vu la reconnaissance de l'agropastoralisme en Cévennes.
- **Considérant** que la présence d'animaux sur ces parcelles est un frein puissant à la propagation des incendies de forêts et réduit par conséquent les coûts d'intervention des services de protection.
- **Considérant** l'énorme impact sur les ateliers de fabrication (fromageries, ateliers végétal et viande) si l'élevage par manque de soutien venait à disparaître et ne plus pouvoir assurer l'approvisionnement des structures collectives avec les conséquences tragiques sur un emploi déjà fragilisé par une conjoncture difficile.
- **Considérant** l'image véhiculée par la présence de ces élevages extensifs sur cette spécificité cévenole, puissant atout au développement touristique patrimonial et de qualité.

Le Conseil Municipal demande que les châtaigneraies et les chênaies cévenoles soient enfin reconnues et gravées dans la nouvelle PAC, que les aides versées aux exploitations cévenoles à travers l'Indemnité Compensatrice des Handicaps Naturels (ICHN) pour ces parcelles soient définitivement admises.

Délibération : Abstention 0

Contre 0

Pour 10

3-QUESTIONS DIVERSES

- Vote des Budgets : le Jeudi 26 Mars 2015
- Organisation de la présence des élus lors de l'élection départementale du dimanche 22 mars 2015.

Fin de la séance à 0h50